

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14 du 5 janvier 1962 :

n° 14

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

5 janvier 1962

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro

31 janvier 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Kamil est nommé Akel appointé de la Tribu Airolasso Garaissa Séwédo, pour compter du 1er avril 1961, en remplacement de M. Houmed Mohamed décédé, Il percevra une indemnité mensuelle de 6.000 francs.